

Forêt de SAVOIE

73

mise à jour août 2025

Fiche départementale – CNPF Auvergne-Rhône-Alpes

Surfaces et volumes

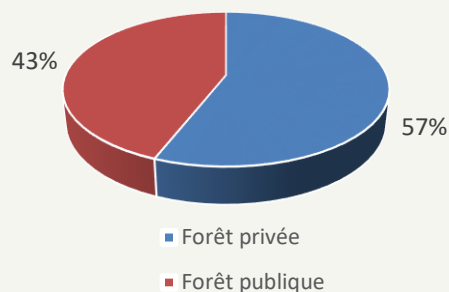
Taux de boisement de **35 %**.

Superficie forestière totale est de **222 000 ha**.

Surface de forêts privées **127 000 ha**

(Source [Observatoire des forêts](#))

Répartition forêt privée et publique



Le volume de bois vivant est de **41 000 000 m³** et le volume moyen est de **245 m³/ha** (172 m³/ha en France).

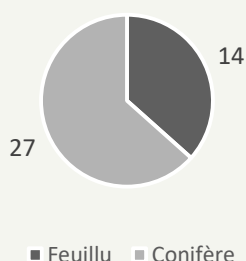
Peuplements et essences (en surface)

Part des peuplements purement feuillus : 42 %

Part des peuplements purement résineux : 33 %

Part des peuplements mixtes : 25 %

Volume (Mm³)



Surface essence principale (*1000ha)



Quels flux de bois en forêt ?

Sur la période 2014-2022, la production biologique est de 1 000 000 m³/an, soit 6 m³/ha/an

La mortalité est de 300 000 m³/an, soit 1.8 m³/ha/an.

Toutes les informations sur le bilan des flux sont sur [l'Observatoire des forêts françaises](#)



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

auvergnerrhonealpes.cnpf.fr

La forêt privée et ses propriétaires

La forêt privée appartient à 57 620 propriétaires forestiers.

- **1,4** hectares de propriété forestière moyenne.
- 1 020 forêts de plus de 10 hectares représentant 35 % de la superficie forestière.



Paysage de Savoie. Sylvain.Ougier@CNPF

Source : Cadastre 2022	Nombre de comptes de propriété	%	Surface boisée (ha)	%
Moins de 4 ha	53 700	93	35 500	44
De 4 à 10 ha	2 900	5	17 250	21
De 10 à 20 ha	700	1,3	9 700	12
Plus de 20 ha	320	0,7	18 120	23
TOTAL	57 620		80 570	

La Gestion Durable

Les documents de gestion durable certifient aux propriétaires que la gestion de leur forêt est durable (récolte, renouvellement forestier et prise en compte des enjeux socio-environnementaux)

Plans Simples de Gestion : **42 ; 2 275** ha

Codes de bonnes pratiques sylvicoles : **83 ; 441** ha

Missions et contact du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière délégation Auvergne-Rhône-Alpes est l'établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées



Améliorer
et développer
la gestion
des forêts



Sensibiliser
et former les
propriétaires et
leurs gestionnaires
aux techniques
sylvicoles



Regrouper
les propriétaires
et mobiliser
les ressources



Participer
à la protection
de la forêt et
à sa pérennité



Contribuer à la
prise en compte
de la forêt privée
dans la société et
l'aménagement
du territoire

Contact des techniciens : <https://auvergnerhonealpes.cnpf.fr>